



COMMUNIQUE DE PRESSE

13 juin 2013

Les livraisons stoppées à la SCAM mais l'approvisionnement est maintenu en direct avec les éleveurs

Martinique Nutrition Animale, faute de pouvoir être payée sur les tarifs négociés en octobre 2012, ne pouvant continuer à vendre à perte, **s'est vue dans l'obligation de suspendre ses livraisons à la SCAM.**

Toutefois, MNA informe les éleveurs **qu'ils peuvent s'approvisionner en direct et au comptant à l'usine** afin que le désaccord existant entre MNA et la SCAM ne vienne pas porter atteinte à leur outil de travail.

MNA rappelle que **depuis le 25 mai dernier, elle tire la sonnette d'alarme sur cette situation qui met en péril l'équilibre financier de la structure et les 65 emplois qu'elle génère.**

Martinique Nutrition Animale, par ailleurs,

- S'est prononcée **en faveur des propositions de la réunion du 6 juin dernier** en présence de l'AMIV et de la SCAM, à savoir la répartition du coût des matières premières entre les acteurs de la filière, et la tenue d'une prochaine rencontre en juillet avec ces acteurs.
- A proposé **l'ouverture de son capital aux acteurs de la filière depuis octobre 2012** ainsi que **l'étalement de la dette de la SCAM.**

En conclusion, Martinique Nutrition Animale, réaffirme qu'elle est prête à poursuivre les échanges. Toutefois, le maintien de l'équilibre financier de l'entreprise et le devoir d'assurer la pérennité des emplois l'oblige maintenant sa demande : **que les aliments qu'elle vend à la SCAM soit payés sur la base du tarif négocié en octobre 2012.**

Rappel du dossier

- Médiation en présence du Conseil Régional entre MNA et les éleveurs, **en octobre 2012, suite à la flambée historique des prix** des matières premières, impactant le prix de vente de l'aliment fabriqué par MNA.
- Négociation se soldant par **un accord entre les parties sur un prix de vente**, signé par MNA, les représentants des éleveurs et le Conseil Régional.
- La SCAM refuse de payer les tarifs négociés en octobre, régularisant la livraison des marchandises sur l'ancien tarif, créant ainsi pour MNA depuis novembre un manque à gagner qui vient **mettre en péril l'équilibre financier déjà précaire de l'entreprise**.
- Le Cabinet Ernst&Young, mandaté par la DAAF, a audité MNA, et confirmé les difficultés que traverse l'entreprise du fait des arriérés et de l'augmentation du prix des matières premières.

Augmentation coûts des matières premières

	MAIS	SOJA	BLE
01/12/2011	190	287	182
31/08/2012	255	546	264
VARIATION	65	259	82
VARIATION	34%	90%	45%

Contacts presse :

Agence Mots D'ici

Nathalie Anglio – 05 96 56 30 92/ 06 96 23 66 24 – n.anglio@motsdici.fr

Lucie Manuel – 05 96 56 55 81/06 96 33 12 50

Standard 05 96 56 55 81